

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2018

*Absents : Rémi Le Dantec, Marie-Laure Jaffro, Franck Genty.*

## **POINT SUR LES TRAVAUX**

### **KERPRIN**

- Le sol va être réalisé en avril.
  - Voir pour la fermeture d'une des 2 ouvertures par 2 portes antipanique + une partie coulissant au milieu :  
2 portes lourdes anti panique 1150x2120 = **3818 €**
  - 2 vantaux coulissants sur allégé pleine de 1000 – coulissant 2500x2120 = **1894 €**
- Soit **5712 €** au total pour une ouverture.

### **SALLE DES SPORTS**

- Une partie de la couverture est à refaire en translucide : travaux prévus vers la mi-mai sur une durée de 2 semaines- plan incliné transparent côté du City Stade pour 13903 € HT, à préciser ;
- L'aménagement vestiaires + douches pour activités de la salle des sports avec du modulaire d'occasion. Tarif occasion = 400 € le m2 en RT 2012. À visiter et à planifier éventuellement pour l'an prochain.

### **LOCAL EN BOUT DU SALON DE COIFFURE (17 m<sup>2</sup>)**

- Une demande de devis est faite auprès d'ENEDIS pour alimenter le local de 17 m<sup>2</sup> en électricité.  
Ils interviennent le 15 mars.
- Reste à faire : isolation – électricité et doublage en BA13.
- L'extérieur : la toiture est en cours de réfection.

### **LOCAL ENTRE CABINET INFIRMIÈRES ET RÉFLEXOLOGUE (35 m<sup>2</sup>)**

- Les câbles d'alimentation (éclairage + PC) vont être passés. Il restera l'isolation + faux-plafond à poser.
- Suite aux travaux et passage du Consuel, ce local pourra être alimenté en électricité.
- Les huisseries sont posées.
- Une rambarde de sécurité devra être posée le long de l'accès PMR. Devis en cours.
- Un panneau « parking réservé à la clientèle' à poser à l'entrée de la cour.

## **LOCAL RÉFLEXOLOGIE EN FINITION**

Reste une couche de peinture à appliquer + parquet à partir du 15 mars.

Ouverture du Cabinet prévu le 1<sup>er</sup> Avril prochain.

Reprise du ravalement du bâtiment. On estime à environ 3000 € le ravalement pour les locaux infirmières + réflexologue + local vacant. Devis à confirmer.

## **SANITAIRE PUBLIC**

Le Conseil municipal décide de ne pas retenir la tranche conditionnelle de l'appel d'offres des vestiaires (coût trop élevé). Il est préférable de réaliser les travaux en régie en grande partie.

## **BIBLIOTHÈQUE**

Des devis sont en cours pour le changement de la moquette. Il nous est proposé la pose d'un parquet ou des lames imprimées sur vinyle. Pour une question d'acoustique, le conseil Municipal décidé de choisir le sol vinyle.

## **FORMATION SECOURISTE**

2 matinées (3 heures) programmées pendant les vacances de Pâques (1 mercredi et 1 samedi matin) - Voir personnes intéressées (2 fois 3 heures).

## **PANNEAU D'INFORMATION**

La pose d'un panneau d'informations avait été évoquée lors de la dernière séance du Conseil Municipal. Monsieur Jourden nous informe que le panneau lumineux de Plouagat vaut 10 000 € + 100 €/mois de frais de maintenance. Le dossier reste à préciser.

## **TERRAIN DE FOOT**

Devis pour la pose de la main-courante pour 12 700 € + d'un pare-ballons 8 800 € à valider pour un montant total HT de 21500 €, co-financé par la FFF.

Travaux entre Mai et fin Août.

## **JARDIN DU SOUVENIR**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat – fourniture et pose de :

- Un monument (St Pierre) en granit breton rose de la Clarté posé sur une dalle en béton armé, équipé d'un puits de dispersion avec sa grille recouverte de galets blancs. Stèle de forme Menhir avec inscription en lettres gravées et dorées (Jardin du souvenir) : 1820 € HT soit 2184 € TTC,
- 2 piliers simples en granit rose posés sur de petites fondations de béton armé – dimension d'un pilier : 23 x 10 x 900 = 430 € HT soit 516 € TTC.
- Un banc en granit rose posé sur 2 plots en béton armé : 550 € HT soit 660 € TTC.

## **MARCHE VESTIAIRES DE FOOT**

Suite à l'Appel d'Offres concernant la réhabilitation des vestiaires de foot, le Maire fait part au Conseil Municipal des entreprises retenues par la Commission Travaux et la Commission d'Appel d'Offres :

Lot	Entreprise	Montant
Gros-œuvre	Lachiver	35 826.29 € HT
Aménagement	Le Querriou	26 254.62 € HT
Faux-plafonds	Opi	6 438.97 € HT
Carrelage - Faiences	Rocrou	6 535.76 € HT
Peinture	Mahou	17 433.00 € HT
Électricité - Plomberie	Le Carré – Le Gall	20 694.60 € HT
TOTAL HT		113 183.24 € HT
TOTAL TTC		135 819.89 € TTC

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés.  
Les travaux devraient débuter le 1<sup>er</sup> juin.

## **SUBVENTIONS 2018**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les subventions et participations suivantes pour l'année 2018 :

### **SUBVENTIONS :**

- FCPCCL	1 300.00 €
- Club Omnisports de Lanrodec	1 300.00 €
- Club du 3 <sup>ème</sup> âge de Lanrodec	340.00 €
- Amicale Laïque de Lanrodec	155.00 €
- Comice Agricole du canton de Plouagat	305.00 €
- Société de Chasse de Lanrodec :	150.00 €
- Comité d'Animations de Lanrodec :	700.00 €
- Atelier d'Art du Pays de Pontrieux :	800.00 €
- EPIDE	50.00 €
- ADMR	50.00 €
- France Adot 22	50.00 €
- Asso Départementale Protection Civile	50.00 €

- Secours Populaire 200.00 €
  
- Les subventions pour Happy Mouv' et les Anciens Combattants seront reconduites de la même façon qu'en 2017 si les associations sont toujours en activité et en font la demande.
  
- Mémoire Patriotique : voir pour une éventuelle participation à la réalisation de kakemonos.  
La subvention pour l'année sera à préciser en liaison avec celle des Anciens Combattants.
  
- Club omnisports : participation possible en 2018 pour l'achat de matériels pédagogiques si besoin en plus des 1300 €.

**PARTICIPATIONS :**

- Centre d'aide alimentaire 1 488 €
- Association des Maires de France 447.22 €
- Chenil Service : 1 073.82 €
  
- 25 € par adhérent scolaire de la commune aux Associations sportives et Culturelles extérieures à Lanrodec pour lesquelles la Communauté des Communes ne contribue pas.
  
- 20 € par enfant à partir de la 6<sup>o</sup> pour les classes de découvertes, voyages dans le cadre scolaire-apprentissage-chambre des métiers, sur demande des familles.
  
- 32 € par association à but humanitaire auxquelles les personnes de Lanrodec s'investissent. Exemples : SOS Haïti, secours catholique, secours populaire, leucémie espoir, France adot, association des infirmes moteurs et cérébraux des Côtes d'Armor, papillons blancs, ADAPEI, association des paralysés de France, AIEH, ADAPEDA, APAJH, comité local pour le logement, association UMEH Plouagat (visiteurs des malades en Etablissements Hospitaliers), Creutzfeld-Jacob par hormones de croissances contaminées, ligue contre le cancer, solidarité paysans des Côtes d'Armor...
  
- 32 € par une association à but environnemental
  
- 15 € par adhérent de Lanrodec aux associations communales pour locations de salles extérieures à la commune, avec un plafond de 450 €.

Certaines associations communales pourraient se voir verser la subvention en deux temps, le second versement étant conditionné par le respect de certaines règles quant à l'occupation des lieux de réunions et leurs adhérents. Leur président en sera averti par courrier.

## **QUESTIONNEMENT COMMUNE NOUVELLE**

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de son interrogation concernant la possible création d'une commune nouvelle. Nous avons été interpellés à plusieurs reprises par les communes de Saint-Fiacre et Saint-Pever, et encore récemment par l'intermédiaire de la presse.

Les élus avaient déjà débattu de la question précédemment et s'interroge aujourd'hui sur l'opportunité de fusion des 3 communes.

Ils proposent de lancer l'étude en collaboration avec divers organismes dès à présent de façon ce que le projet de Commune Nouvelle, si création il y a, puisse faire l'objet d'une présentation au Préfet en fin d'année 2018.

Il est décidé de prendre contact avec Côtes d'Armor Développement, le Centre de Gestion et la DGFIP.

Une réunion entre élus des 3 communes sera proposée fin mars/début avril. Cette première réunion doit permettre de lister les avantages et inconvénients de cette démarche et décider de valider les différentes étapes à franchir avant la décision.

## **RECRUTEMENT ATSEM**

Madame Le Guyadec Sophie est embauchée à compter du 12 mars 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018 en Contrat à Durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activités à raison de 28 h par semaine.

Elle interviendra en garderie, surveillance de cour et classe.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat.

## **REMPACEMENT ATSEM**

Madame Livolant Harmonie est embauchée à compter du 12 mars 2018 jusqu'au samedi 17 mars 2018 en Contrat à Durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activités à raison de 25 h 50 minutes par semaine en remplacement de Madame Le Cocquen Sophie placée en congé maladie ordinaire. En cas de prolongement d'arrêt de travail de Mme Le Cocquen, son contrat pourra être renouvelé.

Elle interviendra en cantine, garderie et ménage.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat.

## **LOYER CABINET DE RÉFLEXOLOGIE**

Monsieur LE PAPE Bryan louera un local de 23 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune, sis 17C rue des Écoliers en vue d'y installer un cabinet de réflexologie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018. Le montant du loyer mensuel est fixé à 250 €, payable à terme échu.

Une caution représentant un mois de loyer sera réclamée à la signature du bail.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **ÉCOLE**

Numérique : inauguration du nouveau matériel pédagogique, à savoir les tablettes et vidéoprojecteurs installés dans chacune des classes le 6 avril à 10 h 30 en présence de l'Inspecteur d'Académie et de la presse.

### **LOCAUX COMMERCIAUX**

Locaux commerciaux de 17 m<sup>2</sup> et 35 m<sup>2</sup> à louer 17 B et 17 D rue des Écoliers. Voir pour publicité dans la presse et sur « Le Bon Coin » éventuellement.

### **ENQUÊTE ZONES HUMIDES**

La carte sera affichée après le 10 mars en mairie pendant 1 mois. Suivant les remarques établies, le zonage pourra être réajusté.

### **RENCONTRE ÉLUS/LEFF ARMOR**

Le Président du Leff Armor Communauté propose d'organiser des échanges avec chacune des mairies de la CDC. L'objectif est de dresser ensemble et dans un esprit constructif, un bilan de la Communauté des Communes et d'entendre les élus sur leurs attentes, leur perception du LAC, leurs projets, ceux de la CDC et les enjeux communs. Une rencontre aura lieu courant avril en soirée.